

Préparatifs pour un établissement à Madagascar
Lettres de M. de Maudave au ministre, de l'Isle de France, le 6 août 1768.

Un document des Archives Nationales - A.N. Col C/5A/2

Reprend en beaucoup plus concis une partie du courrier de la veille. Met en relief la méconnaissance de la géographie de Madagascar. Et encore de nouveaux projets.

A Isle de France, ce 6 août 1768.

Monseigneur,

J'ai pris la liberté de vous écrire une assez longue lettre dans laquelle vous verrez les choses relatives à la mission que vous avez bien voulu me confier ; celle-ci renfermera des détails qui s'y rapportent également ; mais chaque jour me donne de nouveaux éclaircissements, quoiqu'à dire la vérité, vous ne pourrez compter sur une certitude absolue que d'après les lettres que j'aurais l'honneur de vous adresser lorsque j'aurai eu le temps et l'occasion de vérifier moi-même sur les lieux les choses particulières sur lesquelles les avis et les opinions se partagent. Ce n'est pas que cette diversité soit importante, elle vient uniquement de l'impéritie des observateurs, et j'ose vous assurer que six mois de séjour au Fort-Dauphin m'en apprendront plus à moi et à ceux que j'emploierai aux recherches utiles que trente ans de fréquentation sur les côtes n'en ont appris à nos marins.

J'ai eu l'honneur de vous marquer que M. Dumas pensait que l'établissement principal ne devait pas être au Fort-Dauphin. Ses raisons sur ce sujet ne manquent pas de solidité ; mais je persiste à penser que c'est sur les lieux mêmes que l'on doit chercher les motifs déterminants qu'on doit suivre.

Comme il est juste que les raisons et la conduite de chacun passent sous vos yeux, je prends la liberté de vous adresser ci-joint copie d'un mémoire que j'ai adressé en commun à nos deux administrateurs et de la réponse dont ils m'ont honoré. Je suis d'avis qu'on ne doit rien changer au plan que vous avez adopté : qu'il convient de tâtonner et de s'éclaircir par une étude profonde et réfléchie du tout ; et que s'il y a en effet des changements utiles, il est nécessaire de vous les proposer, avec les raisons qui prescrivent un nouvel ordre des choses et d'après ce qu'il vous plaira d'ordonner, on prendra les mesures nécessaires pour assurer le succès de l'entreprise.

M. Dumas ne se refuse pas à ce parti, et M. Poivre l'adopte en entier. Si vous voulez bien comparer ce que j'ai eu l'honneur de vous exposer dans ma première lettre, vous verrez, Monsieur le Duc, que le parti que je propose concilie l'exécution de vos volontés avec ce que peuvent exiger des lumières plus particulières et plus précises que celles que j'ai été en état de vous donner pendant mon séjour en France. Une raison décisive et péremptoire qui conclut en faveur de l'établissement au Fort-Dauphin, est la salubrité de l'air. Les autres parties de la côte de l'est, en remontant vers le nord, sont sujettes à des intempéries destructives, terribles et trop fréquents. La conservation des hommes est un objet intéressant et capital, et cela mérite d'autant plus de considération qu'on peut aisément l'allier avec la nécessité de rechercher les avantages de commerce et de culture qui font l'importance de l'établissement projeté à Madagascar.

Le grand lac, dont j'ai fait mention dans ma première lettres n'est plus qu'une rivière considérable, formée par l'écoulement des eaux d'un vaste ceintre de montagnes et qui s'étend à le prendre au nord, à seize lieues de Foulepoint, jusqu'à trente lieues du Fort-Dauphin. Cette rivière a deux débouchés à la mer, l'un au nord, l'autre au sud, aux points que je viens d'indiquer, et cela par deux courants opposés qui partent à peu près du centre, c'est-à-dire du lieu le plus élevé et de la principale chute des eaux. Cette rivière se tient toujours depuis quinze lieues jusqu'à cinq lieues d'éloignement de la mer, excepté aux deux points où elle vient s'y perdre. Elle n'a pas moins de cent trente lieues de cours dans ces deux directions. Il est vrai que c'est sur ses rives qu'on trouve la principale culture et la plus grande population. Je tiens ces détails d'un homme sensé et judicieux qui en a vu les deux embouchures et le point central, et qui a suivi alternativement les deux cours opposés dans un espace de plus

de quarante lieues sur chaque partie. Sa largeur est fort inégale, mais elle forme dans l'intérieur des terres, à peu près au centre, deux grandes flaques à dix lieues de distance l'un de l'autre dont la moindre en a cinq de diamètre. Il est vraisemblable que des observateurs superficiels auront pris cela pour un grand lac.

Je vois donc avec un véritable plaisir les avis de Messieurs les administrateurs se réunir pour l'exécution pure et simple de vos volontés. Je serais prêt à partir au terme fixé dans la lettre de M. Poivre, avec ce qu'on pourra me fournir d'ici : car les secours que vous avez bien voulu me fixer, à la réserve d'une partie des ouvriers et de l'artillerie ne sont pas arrivés sur *la Normande*, mais M. Dumas et M. Poivre y suppléeront.

Je vous supplie très humblement, Monsieur le Duc, de ne pas abandonner un si bel ouvrage. J'ose vous assurer que vous en recueillerez bientôt la gloire et les fruits. Permettez-moi de vous dire qu'il est nécessaire pour parvenir à un si grand but, que vous donniez une confiance pleine et entière aux comptes que j'aurai l'honneur de vous rendre lorsque je serai sur les lieux. Daignez considérer, s'il vous plaît, que j'ai l'intérêt le plus personnel et le plus pressant de vous contenter ; que j'abandonne le soin de mes propres affaires pour me consacrer, sous vos auspices, au succès d'une entreprise qui vous affectionne ; que ce succès dépend de l'emploi que je ferai des moyens que vous voudrez bien me fournir ; que ces moyens consistant presque uniquement à me faire passer des Blancs, qu'en proportion de la quantité que je recevrai, les ressources locales naîtront pour ainsi dire, sous ma main ; que c'est de ces ressources et des principes actifs et créateurs qui existent dans cette île, que je me suis tout promis ; qu'enfin, plus il me parviendra de Blancs, plus nous ferons travailler de Noirs.

Tout le monde convient ici de la possibilité de l'exécution d'un si grand dessein. Je ne crois pas vous déplaire en vous assurant, Monsieur le Duc, que j'en suis vraiment profondément affecté¹. Aussitôt que j'aurai un réduit à l'abri des injures de l'air, j'y transporterai ma femme et ce qui me reste ici de ma famille, pour montrer aux gens du pays que c'est réellement et à bon escient que nous voulons nous fixer parmi eux, et leur faire sentir par la médiocrité des forces militaires qui m'environneront que c'est aux causes morales et aux principes humains et bienfaisants qui seront la base de ma conduite, que je veux confier la conservation d'un dépôt qui m'est en effet très cher.

Le projet de la liberté indéfinie du mariage a été fort approuvé. Il est aisé par de semblables moyens d'étendre rapidement notre influence et notre autorité dans toutes les parties de l'île. Je médite également l'érection d'un collège et d'un hôpital dont les suites ne seront pas moins heureuses. Soyez assuré, Monsieur le Duc, que mes soins et tout ce que je peux avoir d'intelligence et d'industrie sont uniquement tournés vers ce but, et j'ose dire qu'en deux ou trois ans de séjour dans l'île, je serai en état de vous montrer par des effets combien je suis passionné par le service du Roi et pour votre satisfaction particulière.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Modave

* * *

¹ Dans le sens de *touché*. (Sens peu courant au participe passé, même au 18^e)